Johny » les illusionnistes manipulateurs Andrys and Hys Cie et le virtuose accordéoniste, André Lips, amusèrent tour à tour avec beaucoup d'entrain, les enfants qui se retirèrent le soir, heureux d'avoir assisté à une aussi jolie fête dont la réussite fait honneur aux directeurs et directrices d'écoles et tout particulièrement aux membres dévoués des « Amis de Wasquehal ».

Ces fêtes de Noël, se poursuivront aujourd'hui vendredi, à 9 h., à l'école maternelle du Centre, rue de la Poste et à 14 h., dans la salle des fêtes du Capreau, rue de Roubaix, avec un programme aussi attrayant et la participation des directeurs et directrices d'écoles.

Le « pot au feu » des « Amis de Wasquehal »

Au cours de la journée d'hier jeudi, le comité des « Amis de Wasquehal » a fait procéder à une distribution des plus discrètes du « Pot au feu » de Noël à diverses familles nécessiteuses de la commune. Ce geste a été apprécié par les bénéficiaires qui ont exprimé toute leur reconnaissance au généreux donateurs.

Une réunion de la Fraternelle des anciens combattants du Capreau

Cette société tiendra son assemblée générale annuelle dimanche 25, à 10 h. 30 en la salle des fêtes du cinéma du Capreau.

A l'ordre du jour : lecture du procès-verbal ; situation financière ; rapports moral et financier par le président; communications et questions diverses; tombola annuelle et prime de présence.

L'après-midi, à 14 h. 30, au même local : Noël des enfants ; distribution de coquilles et tombola. Toutes les familles sont cordialement invitées à assister à cette réunion et les parents sont priés d'accompagner leurs enfants.

AU PROFIT DES VIEILLARDS DU NOIR-BONNET. — Samedi 24 et dimanche 25 décembre, aura lieu au café Hallaert, 54, rue des Villas, le tournoi de dés organisé par un groupe de bienfaiteurs au profit des vieillards du quartier du Noir-Bonnet. Inscriptions de 8 à 29 h. Enjeu : une jolie chèvre. Rebattage définitif, lundi 26, à 19 h., au café Hallaert.

AUX BAINS-DOUCHES. — Cet établissement unicipal, rue des Villas, sera ouvert samedi 24 décembre, de 7 à 20 h., sans interruption, dimanche 25, de 7 h. à midi. Il sera fermé le jour de l'An, mais sera ouvert le samedi 32 décembre aux heures habituelles.

BUREAUX DE LA MAIRIE. — La mairie sera fermée lundi 26 décembre. Permanence de 10 à 11 h., pour l'état civil et les affaires urgentes. Pendant la mauvaise saison, l'entrée des bureaux se fait par la rue Michelet. Ouverture de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX. — La succursale, mairie de Wasquehal, sera fermée les dimanches 25 décembre et 1er janvier. Réouverture le dimanche 8 janvier, de 9 à 10 h. 30.

A LA MATERNITE. — Samedi 24 décembre, de 14 à 16 h., consultations prénatales gratuites à la maternité municipale, place Fénelon.

WATTRELOS

Au Conseil municipal

Une réunion du Conseil municipal aura lieu à la mairie, le vendredi 23 décembre à 19 h.

En voici l'ordre du jour :

Secours d'hiver aux chômeurs. — Accidents du travail; loi du 1er juillet 1935 modifiant la loi du 9 avril 1898 concernant les responsabilités des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail; frais funéraires. Fixation. — Habillement des gardes champêtres: indemnité aux agents en civil. Modification du taux. — Inspecteur du travail: indemnité. — Société de gymnastique « La Patriote »: participation aux frais d'installation dans un nouveau local. Demande de subside. — Abattoir: taxes diverses. Révision. — Travaux municipaux: entretien de la voirie urbaine en 1939. Mise en adjudication. — Bâtiments communaux: travaux d'entretien en 1939. Mise en adjudication.

Service de l'abonage: marché de gré à gré pour la fourniture des denrées nécessaires à la nourriture des chevaux en 1939. — Voirie urbaine: marché de gré à gré pour retaille de pavés. — Terrains municipaux de jeux: installation de deux abris. Marché de gré à gré. — Exécution du programme de constructions scolaires: aménagement de l'école de filles de Beaulieu. Réception définitive. — Service des travaux municipaux: marché pour la fourniture de tuyaux en ciment armé. Réception définitive. — Construction d'une cantine à l'école de filles de Beaulieu: adoption du projet et demande de subvention; règlement d'honoraires à l'architecte.

Dénomination d'une voie publique. — Jardins ouvriers: renouvellement des locations pour 1939. — Syndicat intercommunal du ruisseau l'Espierre: travaux d'amélioration du lit. — Indemnité à l'ingénieur subdivisionnaire des ponts et chaussées. — Indemnité au chef cantonnier du service vicinal. — Budget communal pour 1939. — Chômage: participation communale aux dépenses des caisses syndicales de chômage. Modification. — Révision de la concession d'électricité: avenant au contrat. — Communications diverses.

FAMILIA. — Ce soir, séance à 8 heures : « LE CHARME DE LA BOHEME ». 42416d

Un concert au profit du dispensaire antituberculeux de Wattrelos

Le concert organisé par Mme Sablain, rue Jules-Guesde, au profit du Dispensaire antituberculeux a obtenu un beau succès.

Le produit des entrées, soit 302 fr., et celui de la quête faite par MM. A. Dada et Desmettre, soit 84 fr. 50, ont permis à Mme Sablain de remettre au trésorier du Dispensaire une somme de 386 fr. 50.

M. Perrin, secrétaire du comité du Dispensaire a remercié l'assistance et lui a donné un aperçu de l'œuvre entreprise par cet organisme et de l'emploi des sommes qui lui sont adressées (colonies de vacances, secours, médicaments, etc...).

Le comité du Dispensaire a été heureux d'adresser à Mme Sablain ses plus vifs remerciements.

Une mort subite

Jeudi matin, vers 7 h., M. Louis Delvinquière, âgé de 71 ans, magasinier, rue de la Baillerie, 55, à Wattrelos, occupé à enlever ses souliers à l'usine Leclercq-Dupire, où il était employé, s'affaissa soudain et, malgré les soins qui lui furent prodigués, il ne put être ranimé.

Le médecin appelé, ne put que constater le décès dû à une embolie.

Le corps du défunt fut transporté à son domicile après que la famille eut été avertie du malheur qui l'atteint.

A LA MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — Le Comité des fêtes organise comme les années précédentes, à l'occasion des fêtes de Noël, à la Maison syndicale, 36, rue Saint-Joseph, pour les samedi 24, dimanche 25 et lundi 26, un jeu de 421 doté de 500 francs de prix, au profit des organisations sociales. Afin qu'il y ait plus de gagnants, il sera fait entre tous les participants du jeu de 421 une distribution gratuite de primes d'une valeur de 500 francs, qui seront réparties par tirage. Celui-ci aura lieu le dundi 26, à 20 h. 30. Les lots seront exposés à la Maison syndicale ; le premier consiste en un superbe service de table.

Le dimanche 25, jour de Noël, à partir de 18 h., aura lieu dans la grande salle une soirée familiale avec distribution de friandises aux enfants.

Le Comité remercie d'avance tous les amis et sympathisants qui, par leur présence, marqueront leur attachement à nos organisations.

AUX JEUNES DE LA F.N.C.R. — Dimanche prochain, à 14 h. 30, salle des fêtes du Centre, rue Jean-Jaurès, fête de Noël pour les enfants des membres de la section : remise de jouets, friandises, etc... Le comité invite cordialement les membres et leur famille. A 10 h. 30, même jour, au siège, café N. Happe, 64, rue de Roubaix, réunion de commission et permanence pour l'inscription des nouveaux adhérents et le paiement de la cotisation 1939.

BAINS MUNICIPAUX. — A l'occasion de la fête de Noël, l'établissement sera fermé le dimanche 25 décembre. Pour cette semaine les jours et heures d'ouverture seront les suivants : vendredi 23 décembre: de 9 h. à 12 h. et de 15 h. à 20 h. Samedi 24 décembre: de 9 h. à 13 h. et de 15 h. à 20 h.

DON AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — L'Entente Wattrelosienne colombophile, qui avait organisé pour dimanche dernier, une exposition de pigeons voyageurs, au profit du Bureau de bienfaisance a fait remettre par M. Alphonse Imbrecht, cafetier, rue Pierre Catteau, la somme de 270 frs 05.

ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DES S.O.R. D'INFANTERIE. — Aujourd'hui vendredi 23 décembre, à 19 h. 30, annexe de la mairie, séance spéciale pour la préparation des candidats au B.C.S.

AUX COMBATTANTS REPUBLICAINS. — Réunion de la commission, ce soir vendredi à 19 h.; dimanche 25, permanence à la salle des fêtes de l'école du Centre, pour la perception des cartes 1939. A 15 h. 15, distribution des jouets et friandises aux enfants.

LES ARTISANS REUNIS DE ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS (Café Delcroix, Grand'Place). — Ce jour vendredi 23, de 19 h. à 20 h., permanence : renseignements divers.

AUX ENFANTS DE LA LYRE. — Ce soir vendredi 23, répétition générale au siège, à 20 h.

CERCLE A. DUMAS. — Vendredi 23, répétition générale à 19 h., pour le concert de Noël.

LANNOY

FRATERNELLE ET MUTUELLE-RETRAITE DES ANCIENS COMBATTANTS. — Dimanche 25 décembre, à 10 h. 30, réunion des commissions au Grand Cabaret à Touffiers, pour la remise de la Légion d'honneur, à M. Jean-Baptiste Pottier, grand mutilé de guerre. Départ à 11 h., avec le cortège officiel.

LYS

LA NOEL A LA MUSIQUE MUNICIPALE. — Dimanche 25 décembre, à 14 h. 30, sortie en ville. A 18 h., rue Jeanne d'Arc, distribution de jouets et de friandises; à 20 h., bal-réveillon et tombola.

FOYER POPULAIRE. — Il est rappelé aux familles que c'est aujourd'hui la clôture des inscriptions pour le réveillon à pierrots qui commencera le dimanche 25 décembre, à 1 h. 30 du matin.

LES BAINS-DOUCHES seront fermés les 24 et 25 décembre, par suite des dégâts causés dans la tuyauterie.

CLUB ARTISTIQUE « LES XIV ». — Demain samedi 24, répétition générale sur scène, à 17 h., à la salle municipale.

HEM

DISPENSAIRE ANTITUBERCULEUX REGIONAL. — Samedi 24 décembre, à 14 h., consultation exceptionnelle par le médecin. Il n'y aura pas de consultations du 26 au 31 décembre inclus.

PAS DE POINTAGE POUR LES CHOMEURS. — Aujourd'hui vendredi 23 décembre.

FERMETURE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS. — En raison de la fête de Noël, ces établissements sont autorisés à rester ouvert durant la nuit du 24 au 25 décembre et jusqu'à deux heures pendant celle du 25 au 26 décembre. Les débitants possesseurs de l'autorisation pourront laisser danser et jouer de la musique jusqu'à minuit pendant ces deux jours.

FLERS-LEZ-LILLE

L'ARBRE DE NOEL DES ECOLES PUBLIQUES DU BREUCQ. — Voici la liste des numéros gagnants de la tombola :

1.233	2.556	2.473	2.854	1.313	2.857	1.691
2.120	2.195	1.716	1.099	2.907	1.389	1.129
2.575	1.389	1.110	1.825	2.272	1.367	

Les lots non réclamés le 18 janvier 1939 seront acquis à l'œuvre.

TOUFFLERS

Mort de M. Florent Deroubaix membre de la commission du Bureau de Bienfaisance

Nous apprenons la mort survenue chez son fils, à Marcq-en-Barœul, de M. Florent Deroubaix, membre de la commission administrative du Bureau de bienfaisance et ordonnateur suppléant, décédé à l'âge de 68 ans.

M. Deroubaix faisait partie de ce groupement depuis le 17 octobre 1923. Son dévouement et sa parfaite honorabilité lui avaient attiré de nombreuses sympathies dans la commune.

Nous présentons à sa famille l'expression de nos sentiments de condoléance.

LEERS

La fête de Noël au « Foyer populaire »

La direction du Foyer populaire de Leers a décidé de donner à la fête de Noël un éclat tout particulier.

Une superbe crèche et un arbre de Noël tout étincelant de lumières ont été installés dans la salle même du café.

Cet arbre, outre sa décoration lumineuse, est garni de nombreuses friandises lesquelles seront distribuées aux enfants qui, du samedi 24 à midi au lundi soir 26 décembre se rendront au Foyer populaire accompagnés de leurs parents.

De plus une tombola gratuite composée de deux superbes coquilles sera tirée le lundi 26 décembre, à 20 h., entre tous les possesseurs de tickets qui seront distribués à partir du samedi 24 à midi.

Enfin, le samedi 7 janvier 1939 aura lieu la traditionnelle fête des « Rois ». A 19 h. 30, on pourra déguster de succulents pierrots. Le tirage du « Roi » suivra le souper. De nombreuses et agréables surprises attendent les participants de cette belle fête. Les familles sont invitées à y assister au complet. Les inscriptions seront reçues au Foyer populaire, du lundi 26 décembre au jeudi 5 janvier. Le prix du souper sera perçu à l'inscription.

Tourcoing

Aujourd'hui, vendredi 23 décembre :

Hôtel de ville : 9 à 12 h. et 14 à 17 h.

Bains : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30.

Bibliothèque communale : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

Bibliothèque populaire : de 14 h. à 18 h.

Consulat de Belgique : 8 h. à 13 h.

Marché du Blanc-Seau : 8 h. à 13 h.

Pharmacien de nuit : M. Plancke, place Sébastopol.

L'application des décrets-lois dans le service municipal d'électricité

Le décret-loi du 17 juin 1938 sur l'équipement électrique du territoire français et le décret du 18 août, font une obligation aux entreprises publiques de distribution d'énergie électrique à basse tension, de mettre à la disposition de leur clientèle à partir du 1er janvier, des tarifs spéciaux de consommation suivant une division qu'établissent les décrets.

Depuis quelques années, la municipalité tourquennoise, soucieuse de procurer des avantages à ses administrés, et d'étendre le réseau de distribution électrique qu'elle a mis en régie, a devancé le législateur dans la voie qu'il vient de tracer. En effet, nous jouissons d'un tarif dégressif concernant l'éclairage et d'un tarif d'heures creuses, dont on n'a que trop apprécié l'utilité.

Il convenait néanmoins pour se conformer à la lettre et à l'esprit des nouveaux décrets, d'élaborer de nouveaux tarifs. La question a été étudiée par M. Quintard, directeur du service municipal d'électricité, qui a transmis à l'Administration un rapport très documenté. Le Conseil municipal a approuvé ce rapport dans sa dernière session.

Suivant les règles administratives, les propositions qu'il contient devront recevoir l'approbation de l'autorité supérieure, ce qui ne saurait tarder.

En ce qui concerne les tarifs de cuisine, le tarif en vigueur à Tourcoing comporte deux modalités. La première vise les abonnés acceptant de garantir un minimum annuel de consommation dont le prix effectif au kwh est de 0,5615. La deuxième s'applique aux abonnés ne garantissant aucune consommation. Elle comporte un prix effectif de 0,6615 le kwh.

L'une des premières dispositions nouvelles consisterait à supprimer le tarif avec minimum de consommation. D'une part, le décret-loi du 18 août ne semble pas admettre cette contrainte et, par ailleurs, on a constaté que la consommation annuelle des abonnés atteint en moyenne mille kwh, alors que le minimum imposé n'est que de 500 kwh.

En vue de favoriser toujours davantage le développement de la cuisson électrique, aussi bien chez les particuliers que chez les restaurateurs, il a paru opportun de réduire quelque peu le prix de vente actuel et d'établir trois tranches de consommation avec des prix dégressifs.

Le nouveau barème établi conformément aux prescriptions ministérielles du 3 octobre 1938, avec l'index économique national 500, comporterait uniformément le coefficient 0,001 pour le terme correctif et l'on obtiendrait ainsi les tarifs suivants : tranche de 0 à 1.500 kwh : 0,51 centimes au lieu de 0,5615 ; tranche de 1.500 à 3.000 kwh : 0,46 ; tranche au-delà de 3.000 kwh : 0,41. L'économie réalisée serait de cinq centimes par kwh et pourrait aller jusqu'à 15 centimes.

La mise en application de ce nouveau barème n'entraînerait qu'une diminution minime des recettes, d'ailleurs largement compensée par de nouvelles demandes d'abonnement. D'autre part, le service municipal d'électricité pourrait, comme cela se pratique dans certaines grandes villes, mettre des appareils à la disposition de ses abonnés, soit en location, soit en à crédit. La régie municipale de Bordeaux notamment, a obtenu ainsi des résultats concluants.

Nous reviendrons ultérieurement sur certaines dispositions particulières concernant les abonnements qui sont envisagés.

CHAMPAGNE JOSEPH PERRIER MAISON FONDEE EN 1825

CHERENG

La soirée organisée par « l'Etoile » est remise

A cause du froid, la soirée organisée par l'Etoile de Chéreng-Anstaing, qui devait avoir lieu samedi 24 décembre, est reportée au dimanche 8 janvier, à 15 h., salle Viart, au Pont. On peut se procurer des tickets d'entrée au siège de l'Etoile, route Nationale, à Anstaing.

AMICALE LAIQUE DE GARÇONS. — Voici la liste des numéros gagnants de la tombola tirée lors du concert du 18 décembre :

1.148	364	222	207	906	940	295
368	470	858	644	474	879	1.066
448	792	1.140	1.100	1.062	344	

AMICALES LAIQUES. — A l'occasion des fêtes de Noël, les amicales des filles et garçons organisent une distribution de vêtements chauds, jouets et friandises aux enfants des écoles. Elle aura lieu dimanche prochain 25 décembre, à 17 h., dans la salle des fêtes de l' « Indépendance », au pont. Les parents sont invités à accompagner leurs enfants.

CYSOING

L'Arbre de Noël aux écoles paroissiales

Tous les enfants des écoles paroissiales participeront le dimanche 25 décembre, à 16 h., salle des œuvres, rue Thiers, à la distribution de l'arbre de Noël. L'entrée est gratuite, mais on peut se réserver des places chez Mlle Mouton, rue Thiers.

A 19 h. se tiendra l'assemblée générale du Cercle.

CONTRE LE FROID ET LA GRIPPE

on nous recommande les boissons alcoolisées au rhum, mais il faut un rhum de qualité. On trouve à la Société Economique, 5, rue des Anges, et dans ses succursales le roi des rhums, le RHUM CAIMAN, au prix avantageux de 23 fr. 80 le litre, et le RHUM CHARLESTON, fabrication Marie Brizard, à 26 fr. 15.

POUR LES FETES DE NOEL ET NOUVEL AN : Grand choix de biscuits, vins et liqueurs au meilleur prix. - Beurre de la Maison Lepelletier à 14 fr. Œufs frais, les gros, 9 fr. 95; les moyens, 8 fr. 85, etc. 42426d

LES ARBRES DE NOEL

Dans les écoles communales et à l'hôpital. — La distribution des cadeaux de Noël aux enfants des écoles maternelles aura lieu aujourd'hui, vendredi, à 15 h., dans les écoles. Pour les élèves des écoles primaires, comme chaque année la caisse des écoles organise une fête qui se déroulera le 25 décembre, à 8 h 30 et à 14 h. 30, dans la salle du Gymnase municipal. Les élèves de ces écoles recevront leur cadeau et leur coquille à la sortie de la salle.

Ajoutons que ce vendredi, à 17 h., une délégation des élèves de l'école pratique se rendra à l'hôpital pour remettre aux petits malades des jouets et des friandises. Les jeunes filles se rendront ensuite à la maternité et à l'infirmerie de la Sauvegarde des nourrissons.

Chez les combattants républicains. — La distribution des cadeaux de Noël se fera dimanche à 10 h. 30, au siège, Maison des amicales. Les adhérents sont priés d'y amener leurs enfants. Par suite du deuil qui vient de frapper le groupement, la fête sera remise au dimanche 19 février ; elle aura lieu en la salle municipale de la rue de Tournai.

Aux combattants belges. — La fête de Noël est toujours célébrée d'une manière solennelle chez nos amis les belges. Cette fois encore, leur comité invite les adhérents à se réunir demain samedi à 15 h. 30, en la salle des fêtes de l'hospice général, rue de Tournai. Cette manifestation sera présidée par M. Thaune, consul de Belgique et par M. et Mme Jules Vandendriesche. Les enfants recevront un cadeau.

Chez les anciens des armées d'occupation. — La fête de l'arbre de Noël du groupe des A.A.O. de Tourcoing se prépare et les deux cents enfants des adhérents apprécieront toutes les réjouissances et leurs parents partageront leur plaisir.

Une partie récréative réunira tous les suffrages.

Cette fête de famille se déroulera le dimanche 24 décembre, à 16 h., dans la salle du café « Au nouveau Gambrinus », grand place.

Groupe des combattants du Centre — La commission informe les adhérents du groupe que la fête de l'arbre de Noël aura lieu cette année, le dimanche 25 décembre, à 16 h., dans la salle des fêtes des hospices, rue de Tournai. Comme les années précédentes, les enfants des adhérents seront nombreux et les parents auront à cœur de les accompagner.

BUCHES et COQUILLES: Dupont-Leroux, 102, rue de Menin (Tél. 10-78). 42429d

La réunion des anciens de l'Ecole industrielle

Dimanche, cette Association a fait célébrer, en la chapelle de l'établissement, l'obit annuel à l'intention des anciens professeurs et élèves défunts. Très nombreux, les membres du groupement ont tenu à apporter à leurs anciens maîtres et camarades le témoignagne de leur fidèle souvenir.

A l'issue de la messe eut lieu l'assemblée générale statutaire sous la présidence de M. Paul Leman. M. Louis Deltour présenta de rapport moral, et M. Jules Houflain, le rapport financier. Les deux rapports furent approuvés à l'unanimité. Après que M. Leman eut remercié les dévoués rapporteurs, M. l'abbé Desbonnets, directeur de l'école, félicita les anciens élèves de l'attachement qu'ils témoignent à leur école et annonça que cette année l'Ecole de la Chambre de Commerce verrait le cinquantenaire de sa fondation.

RÉVEILLONNEZ

AU NOUVEAU GAMBRINUS, 10, Grand'-Place. Menu soigné: 35 fr. Orchestre. 43d

Les fêtes d'hiver de l'Union Sportive Tourquennoise

L'Union Sportive Tourquennoise organise deux soirées récréatives qui auront lieu, la première le dimanche 26 février, à 18 h., salle du Gymnase municipal, et la seconde, le dimanche 12 mars, à 15 h., au Théâtre municipal.

Des cartes sont en vente pour le gala du Gymnase au cours duquel se produiront le jazz fantaisiste Dehette et Duchêne, et des vedettes de Radio P.T.T. Nord, à qui se joindra Corveiyn dans son tour de chant. Les cartes donneront accès dans la salle du Gymnase et permettront de prendre part aux deux tombolas dont les tirages sont prévus pour le 31 décembre et le 26 février.

Pour le gala qui doit se dérouler au théâtre, la location des places se fera chez le secrétaire général, 20, boulevard de l'Egalité.

L'assemblée des familles nombreuses du Blanc-Seau

L'assemblée générale de fin d'année aura lieu dimanche 25 décembre, salle des fêtes du groupe municipal, square Leman, rue de Mouvaux. Les portes seront ouvertes à 15 h. La réunion commencera à 15 h. 30 sous la présidence de M. Jean Florin.

A l'ordre du jour figurent l'élection de la commission, un court rapport sur l'activité de la société en 1938, la distribution de la coquille familiale aux familles représentées, et de primes aux enfants.

Les familles sont invitées à remettre au contrôle une feuille indiquant les modifications survenues dans leur composition cette année : naissances, décès, mariages, changements d'adresse, etc...

Les coquilles aux « Carabiniers du Centre »

Le concours de tir organisé au profit du Comité antituberculeux bat son plein.

La commission vient de décider une distribution de coquilles par voie de tirage au sort. Toute personne ayant tiré au moins cinq cartons au cours des deux journées du samedi 24 et du dimanche 25, participera à la tombola. Chaque série de cinq cartons donne droit à un billet supplémentaire. Cette tombola aura lieu dimanche prochain, à 20 h.

Les classements du concours pour le prix d'honneur (plus grand nombre de dix) et catégorie aux points, sont affichés au stand.

Le stand de tir est bien chauffé.

Une assemblée des courtiers jurés

Les courtiers jurés de Tourcoing se sont réunis en assemblée générale sous la présidence de M. Henry Parent, président.

L'ordre du jour comportait l'examen de la situation financière. Cet exposé achevé, il fut procédé à l'élection des membres de la Chambre syndicale. On été réélus à l'unanimité : président, M. Henry Parent ; syndic, M. Gustave Desrousseaux; secrétaire-trésorier, M. Georges Dujardin ; adjoints, MM. E. Guéranger ; F. Lapersonne et A. Destombes.

GROUPE DES POILUS D'ORIENT. — Les participants au jue de dés sont invités à assister, au siège, Grand'-Place, le dimanche 25 décembre, à 9 h. 30, à la réunion, durant laquelle le rebattage se fera pour les points : 4, 5, 23 et 24. La Commission remercie vivement tous ceux qui ont participé à ce jeu et ont ainsi apporté leur obole à la Caisse de secours du groupe.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL FEMININ. — Le congé du nouvel an des cours Jeanne-d'Arc, antic pé en raison du froid, commencera aujourd'hui vendredi 23 La rentrée aura lieu le mardi 3 janvier

LES ECONOMES. — Le banquet de la caisse d'épargne aura lieu le samedi 24 décembre, à 19 h., rue de Gand, 552.

COMBATTANTS RÉPUBLICAINS (Union fédérale). — Demain samedi, au siège, permanence habituelle ; remise des cartes de 1939.

COMBATTANTS BELGES. — Dimanche prochain, permanence de 10 h. à midi ; renouvellement des cartes de chemin de fer se munir d'une photo. De service : MM. Degroote et Allard

BIGOPHONES DE LA RUE DE GAND. — Il n'y aura pas de répétition le 28 décembre ni le 4 janvier ; la prochaine répétition générale se fera le 11 janvier et sera suivie de l'examen de la question des fêtes.

CHORALE NOTRE-DAME. — Ce vendredi, à 19 h., dernière répétition générale pour les exécutions de la messe de minuit et de la messe du jour de Noël.

LA MUSE DES TRAVAILLEURS DU BLANC-SEAU. — Ce vendredi, à 19 h. 30, répétitions partielles et répétition générale.

CHORALE SAINT-JEAN-BAPTISTE. — Ce vendredi, à 20 h., répétition générale.

PHILHARMONIE COLBERTISTE. — Le service prévu pour de main samedi est annulé.

CHORALE N.-D. DE LOURDES. — Ce vendredi, à 20 h. à l'église, répétition du programme de Noël.

MOUVAUX

L'arbre de Noël des anciens combattants (U.N.C.)

La section mouvalloise des anciens combattants (U.N.C.) donnera le dimanche 25 décembre, en son siège, Café de l'Harmonie, la charmante fête de famille de l'arbre de Noël, au cours de laquelle une distribution de friandises et de jouets sera faite à tous les enfants âgés de moins de 14 ans.

De plus, il sera offert à chaque orphelin du groupement, un magnifique lot en nature.

Le Comité nous prie de remercier chaleureusement toutes les personnes généreuses qui par leurs dons, ont permis cette année encore, d'organiser cette fête destinée à procurer un peu de joie à l'occasion de la fête de Noël.

La Noël au Comité d'entr'aide

La distribution de vêtements et de friandises, organisée chaque année, par le Comité d'entr'aide, aura lieu dans la grande salle de la mairie, demain samedi 24 décembre, à 15 h.

Grâce aux dons en nature et en espèces, de la population mouvalloise, le Comité pourra offrir à tous les enfants nécessiteux de la ville la traditionnelle coquille accompagnée de nombreuses friandises, et des vêtements chauds, qui viendront à point, par ce froid rigoureux.

Les membres du Comité sont priés de se trouver à la mairie, à 14 h. 45, pour assister à cette distribution.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. BREYER, imprimeur, 56, rue d'Alsace-Lorraine.

FERMETURE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS. — A l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel-An, l'administration municipale autorise tous les débitants de boissons de la ville, à tenir leur établissement ouvert toute la nuit, du 24 au 25 et du 25 au 26 décembre, et toute la nuit, du 31 décembre au 1er janvier et du 1er au 2 janvier, et à laisser danser et jouer de la musique dans leur établissement : toute la nuit du 24 au 25 et jusqu'à 1 h. du matin la nuit du 25 au 26, et toute la nuit du 31 décembre au 1er janvier et jusqu'à 1 h. du matin, la nuit du 1er au 2 janvier.

LE BAL DE REVEILLON DE L'ETOILE SPORTIVE MOUVALLOISE. — Samedi, à 20 h., l'Etoile donnera son bal annuel de Noël. Cette petite soirée est organisée dans le but de resserrer la bonne camaraderie qui existe au sein du club. C'est dans la coquette salle du Café de l'Hôtel de Ville que se déroulera cette fête, avec le concours du jazz « Harry ». Des danses, avec feux de bengale, une magnifique loterie de vaisselle, petits pains, frites, huîtres, tout a été prévu. Tous les amis de l'Etoile y sont cordialement invités.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Aujourd'hui vendredi, à 20 h., dernière répétition de la fête Sainte-Cécile. Pour les tambours et clairons, répétition à 19 h. 30.

CERCLE DRAMATIQUE LES XX. — Aujourd'hui vendredi 23, à 20 h. 30, au café du Centre, 83, rue de Lille, réunion.

MARCQ-EN-BARŒUL

Réunion du Conseil municipal

Aujourd'hui vendredi, à 19 h. 30, le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Albert Bailly, maire, conseiller général du Nord. Il aura notamment à délibérer sur les questions suivantes : nomination de commissaires répartiteurs; désignation du concessionnaire de l'enlèvement des ordures ménagères; projets de lotissements; demandes de subventions; allocation complémentaire aux chômeurs fréquentant les cours de rééducation professionnelle; arrêt de la Cour d'appel de Douai dans l'affaire des Etablissements Delespaul contre la Ville.

M. Desrumeaux commissaire de police est promu sur place à la classe exceptionnelle

Nous relevons avec plaisir au « Journal officiel » que l'actif commissaire de police de Marcq-en-Barœul, M. L. Desrumeaux, vient d'être promu sur place, commissaire de classe exceptionnelle, à partir du 6 novembre.

Quoique jeune encore, M. Desrumeaux, compte déjà vingt-trois années de service dans la police. Il passa quinze ans dans les services de la police mobile et depuis quatre ans qu'il dirige avec compétence la police marcqueise, M. Desrumeaux, a amplement mérité l'avancement qui lui est donné.

Nous lui présentons nos bien sincères félicitations.

A la Société des jardins ouvriers de Marcq-Bourg

L'assemblée générale de cette société eut lieu dimanche dernier au siège, Café du Coin, 2, Grand'Place, sous la présidence d'honneur de M. Maurice Lesaffre.

Etaient présents, MM. D. Delevoie, président actif ; P. Cornard, vice-président, et les membres de la commission : MM. Mignot, Domms R., Prouvost P., Loubette J., Rasetto, et Thys E., secrétaire.

C'est devant un auditoire nombreux et attentif que M. Depuit, jardinier-chef, développa, avec sa verve coutumière, sa causerie qui avait pour titre « Défendons nos cultures ». M. Depuit donna force détails sur les précautions et mesures à prendre contre les attaques des divers insectes qui envahissent les cultures.

M. Delevoie, président, remercia M. Depuit ainsi que M. Tahon, adjoint au maire, remplaçant M. le maire de Marcq ; MM. Delepierre et Décottignies, conseillers municipaux, et toutes les personnes présentes.

Ensuite, il fut procédé à la remise des prix aux lauréats du concours de jardins et la réunion se termina par une tombola gratuite dotée de nombreux lots, et qui fit beaucoup d'heureux.

RECENSEMENT DE LA CLASSE 1939. — L'inscription sur les tableaux de la classe 1939 des jeunes gens nés du 1er janvier au 31 décembre 1919 inclus, domiciliés sur le territoire de la Ville de Marcq-en-Barœul, s'effectue actuellement à l'Hôtel de Ville, bureau militaire, guichet 4, jusqu'au vendredi 23 décembre, à 18 h. Les intéressés doivent se munir du livret de famille de leurs parents ou de toute autre pièce en tenant lieu. Ceux qui sont nés d'un père étranger né à l'étranger et qui n'ont pas encore souscrit de déclaration en vue d'acquérir la nationalité française, doivent être accompagnés de leur père ou de leur représentant légal. Les jeunes gens qui n'ont pas encore effectué leur inscription sont instamment invités à se présenter aujourd'hui même à la mairie.

BUREAU DE BIENFAISANCE ET ASSISTANCE AUX VIEILLARDS. — Une distribution de 100 kilos de charbon par foyer, sans distinction de nationalité, aura lieu, aujourd'hui vendredi : pour le Bourg, de 14 h. à 16 h., chez M. Dujardin, 37, rue J.-B.-Ducroquet ; pour le Pont et le Plouich, à l'école maternelle du Pont, rue Philippe-de-Girard, à 13 h. 30 ; pour Rouges-Barres, toute la journée, chez M. Delannoy, 60, rue du Dépôt.

HARMONIE LES AMIS REUNIS. — Répétition ce soir, à 19 h. 30, au siège, CaCté du Globe, 68, rue Jean-Jaurès, sous la direction de M. Deparpe.

SEQUEDIN-EN-FERRAIN

L'ARBRE DE NOEL DES JEUNES DE L'U.N.C. — La distribution des jouets aux enfants des adhérents des Jeunes de l'U.N.C. aura lieu demain samedi, à 18 h. 30, au siège, CaCté National.

HALLUIN

UNE PIECE TRES EN VOGUE a été donnée les dimanches 11 et 18, c'est : « Le chant du berceau ». Cette œuvre était représentée en même temps à la Comédie-Française (ce qui est une référence) et au Foyer Notre-Dame à Tourcoing. Le public choisi qui assistait à cette représentation a beaucoup goûté cette comédie, et en a compris toutes les finesses et les beaux sentiments.

La troupe « En famille » avait ajouté à ce programme « Les deux sourds », comédie en un acte qui a donné le fou rire à l'assistance. Elle fut aussi magnifiquement interprétée.

LA NOEL AU CERCLE FAMILIAL SAINT-JOSEPH. — Grâce à la charité des industriels et des commerçants, qui ont déjà envoyé leurs dons ou qui les enverront aujourd'hui, le soir de Noël, à 18 h., aura lieu une tombola au profit des membres. A l'occasion du tirage de cette loterie quelques films seront projetés. Finalement une belle coquille sera distribuée.

AUX FAMILLES NOMBREUSES. — Les adhérents des l'Union des F.M. sont priés d'assister aux funérailles de Mme Gustave Menet-Autricke samedi à 10 h., en l'église Saint-Hilaire.

Les mères de famille, décorées de la médaille de la famille française sont priées de porter leur insigne.

L'ASSEMBLEE GENERALE DES ANCIENS COMBATTANTS BELGES. — Dimanche 25 décembre, à 15 h., assemblée générale. Ordre du jour : carte de réduction en chemin de fer et questions diverses.

L'assemblée sera suivie de la fête enfantine, et de surprises pour les présents.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu aujourd'hui vendredi, à 15 h., au Bureau de bienfaisance, 71, rue Gustave-Desmettre, et sera pratiquée par M. le docteur Mahieu.

BAINS-DOUCHES, rue de Lille. — Ouverts ce vendredi, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30.

A LA « JEUNE GARDE ». — Aujourd'hui vendredi, au Cercle catholique, rue de la Gare, exercice pour les pupilles à 18 h. 30, pour les adultes à 19 h. 30.

A L'ECOLE DE MUSIQUE. — A l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An, les cours de l'Ecole municipale de musique, seront suspendus, du 23 décembre au 10 janvier.

UNE LEÇON DE JARDINAGE. — Samedi, une conférence d'horticulture sera donnée à 18 h. 30, dans la salle du « Café des Vieux Amis », 111, rue Gustave-Desmettre. Cette conférence sera faite par M. Defroyenne, professeur d'horticulture, à Tourcoing. Une tombola gratuite sera tirée à l'issue de la réunion. Par la même occasion, le délégué régional recevra les cotisations, ainsi que les adhésions nouvelles. La cotisation annuelle est de 7 frs 50, plus 5 frs de droit d'entrée, la première année. Le paiement de la cotisation donne droit à l'octroi gratuit d'une sélection de 30 sachets de graines potagères et de fleurs.

A LA « CONCORDIA-HARMONIE ». — Contrairement à ce qui a été annoncé, la répétition générale aura lieu aujourd'hui vendredi, aux lieu et heures habituels.

LA VIE DOUANIERE. — M. Jean Texier, de Pionharnek (Morbihan) élève de l'école douanière de Montmédiard (Doubs), est nommé préposé des douanes, à la brigade d'Halluin droite.